

LE

TOUT

TERRAIN

*vol 7, no 1*

*1982*

**A.D.G.U.S. inc**

C.P. 394

Sherbrooke, Québec

J1H 5J7

MOT DU PRESIDENT

Eh oui, on change encore de format! Qu'est-ce qui se passe encore? C'est simple, cette forme de Journal que vous avez entre les mains est plus facile au niveau du montage et moins coûteuse à produire. Il est certain que pour un organisme comme le nôtre, il serait intéressant d'avoir quelque chose qui fait plus professionnel, plus riche mais nous ne le sommes pas. L'autre forme pouvait coûter près de \$200.00 à chaque parution, sans compter les timbres. C'est pourquoi en adoptant cette formule nous pourrions vous offrir une publication tous les 2 mois, c'est promis! De plus, j'espère que pour vous ce genre de publication, vous pensez comme moi; l'important, c'est le contenu...

Comme vous le verrez, le style de ce "TOUT-TERRAIN" sera axé sur les géographes et leurs domaines d'interventions d'abord, et ensuite sur ses membres.

Il est bien entendu que ceux qui auront des articles scientifiques ou relevant de la géographie en général, pourront nous les faire parvenir, nous promettons de leur faire une bonne publicité.

BONNE LECTURE ET AU PROCHAIN JOURNAL!

P.S. Les articles devront être envoyés au plus tard le 10 des mois suivants: avril, juin, août, octobre et décembre.

REAL VIENS  
Président

LES GEOGRAPHES ONT DU PAIN  
SUR LA PLANCHE...

-----  
-----

La Bibliothèque Nationale du Québec a publié en 1981, le "DEUXIEME SUPPLEMENT DE LA BIBLIOGRAPHIE DE BIBLIOGRAPHIES QUEBÉCOISÉS".

Le classement des bibliographies se fait selon un choix de 22 sujets majeurs. On y retrouve, entres autres, l'agriculture, l'anthropologie, la médecine, etc... et évidemment, la GÉOGRAPHIE.

Tout ceci semble bien intéressant, me direz-vous, au moins "on apparaît parmi les 22 thèmes majeurs". Vous avez raison, il s'agit là définitivement d'un "plus" pour nous. Mais là où les choses se corsent, c'est lorsque des travaux faits par des géographes de chez-nous, du Département de Géographie de l'Université de Sherbrooke, sont classés sous d'autres sujets...

En effet, sous le sujet principal "Sciences Sociales", nous retrouvons les deux documents suivants:

1-4488 AUDY (Réginald). Inventaire de documents de base pour les études d'aménagement et d'environnement, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Département de Géographie, 1979. 69p. (Bulletin de recherche, no. 47)

(note: Classé sous le sous-sujet: "SCIENCES ECONOMIQUES")

2-4592 STANEK (Oleg) Evolution des conceptions urbaines: Bibliographie Générale. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Département de Géographie, 1978. 42F. (Bulletin de Recherche, no. 38)

(note: Classé sous le sous-sujet "SOCIOLOGIE")

Nous pourrions douter quelque peu du système de classement utilisé par la Bibliothèque Nationale. A titre illustratif, le thème qui suit est classé dans le sujet majeur (l'un des 22) "SCIENCES POLITIQUES".

4449 *Administration locale et régionale (fiscalité et financement, habitation, architecture et construction, services et équipements communautaires, urbanisme et aménagement du territoire): sommaires de la documentation courante. Deux nos par an. — Québec, Ministère des Communications, Bibliothèque administrative, 1980, avril (vol. 1, no 1)—*

Fait suite à *Urbanisme et environnement*.

De toute façon, mon intention n'est pas de porter un discrédit sur le système de classement qui est utilisé à la Bibliothèque Nationale. Je veux plutôt souligner que les géographes, qui ont, semble-t-il, tant de difficultés à obtenir leurs lettres de noblesse, devraient s'assurer au moins de la diffusion appropriée de leurs réalisations (car n'est-ce pas là notre produit) et ainsi augmenter leurs chances de recevoir le mérite qui leur revient.

ANDRE B. BOISVERT (1975)

-----  
-----  
FAUT-IL DEMEURER GÉOGRAPHE?  
-----  
-----

De ce temps-ci, qu'entendons-nous parler? coupures budgétaires et hausses des coûts. Afin d'équilibrer les budgets, l'on offre de moins en moins de ressources et demande de plus en plus en retour.

A l'Université de Sherbrooke, ce sujet revient régulièrement. Afin de résorber un déficit prévu de \$8,325,000.00 d'ici 1983-84, le Conseil d'Administration de cette même institution a avisé le Syndicat des Professeurs, de la fermeture possible de 41 postes de professeurs pour l'année 1982-83(1). Trois d'entre eux sont du département de Géographie. Cela n'est que la répétition de ce qui s'est déjà produit dans le passé au niveau collégial, secondaire et élémentaire. Bref, le domaine de l'enseignement est fermé pour les années à venir.

Or, ce fait est particulièrement troublant pour les géographes. En effet, une enquête menée par M.Romain Paquette pour le compte de l'A.G.Q., indique que de 1960 à 1971, 53% des diplômés en Géographie au Québec s'orientaient vers l'enseignement, 17.6% oeuvraient pour le gouvernement et les autres étaient, soit aux études, soit dans l'entreprise privée. De 1970 à 1977, selon les registres de l'A.D.G.U.S. ainsi qu'une enquête menée par l'Université du Québec à Trois-Rivières, le pourcentage de diplômés allant dans l'enseignement a diminué de la moitié; les autres débouchés restant à peu près les mêmes (2).

De plus, le nombre de nouveaux diplômés augmente. Cela est en partie dû à la politique de financement des universités (selon la charge d'enseignant) qui encourage le recrutement d'étudiants.

Pour corriger la situation, il a été suggéré à maintes reprises de créer une corporation de Géographie. Une vaste étude sur le sujet a été menée et publiée par Laurent Deshaies et Michel Yergeau pour le compte de l'A.G.Q. (3). On y brosse un historique de l'idée d'une corporation professionnelle, émet les résultats d'une enquête auprès des géographes et analyse les diverses solutions à envisager.

On ne rejette pas d'emblée l'idée même d'une corporation de Géographie mais souligne que le contexte actuel rend difficile sa réalisation. Il est plutôt proposé de créer une association forte.

Selon les documents de l'Office des Professions du Québec (4), chaque profession a pour principale fonction, d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession par ses membres. Les critères pour la reconnaissance d'une corporation professionnelle peuvent être difficilement rencontrés par les géographes car, il doit y avoir un besoin évident de protection du public. A ce chapitre, la demande des biologistes a été refusé car, ils sont à peu près tous des salariés et le contrôle en fonction de la protection du public se fait donc déjà par d'autres intermédiaires.

Beaucoup de gens expriment d'ailleurs des réticences à une corporation des géographes car, leur travail est jugé trop divers et ils oeuvrent dans des organismes trop dissemblables.

Reste donc à redéfinir la Géographie. QU'EST-CE QUE LA GEOGRAPHIE?

C'est une discipline qui a pris naissance avec les explorations et les premiers cartographes. Plus récemment, il a surtout été employé dans l'enseignement et la recherche gouvernementale, deux domaines en perte de vitesse actuellement. Tous les départements de Géographie ont d'ailleurs, prit naissance dans le but premier de créer des professeurs et des chercheurs. Or, l'avenir semble plutôt dans l'innovation technologique (micro-électronique, aéronautique, produits de synthèse etc...) et la conservation des ressources (protection de l'environnement, nouvelles sources d'énergie, etc...)

La Géographie est-elle une espèce en voie de disparition face aux spécialités nouvelles? Si l'on parle de la Géographie telle que nous l'avons jadis connue, j'ose personnellement répondre dans l'affirmative. Les sciences naissent et meurent. Les spécialités professionnelles aussi, et il faut reconnaître que la Géographie, en tant que spécialité, est menacée dans son existence même (4). Ce sont aux géographes, individuellement impliqués, à assumer leur propre avenir. Ce sont également aux divers départements à reviser l'orientation des programmes en fonction des besoins nouveaux.

Pour survivre, il faut également une forte association de géographes (ou autre appellation, si désiré), mais pas dans le but de perpétuer l'ancienne Géographie. L'association doit viser

à donner naissance à une nouvelle discipline d'aménagement spatiale, essentielle au bien-être de l'humanité. Bref, il faut sortir de notre coquille en remettant en cause notre discipline en tant que telle, afin de trouver une place différente parmi les nouvelles spécialités.

MARCEL LAPERLE

- (1) LIAISON, Vol. XVI, No.12, 26 novembre 1981, Université de Sherbrooke.
- (2) BULLETIN D'INFORMATION DE L'A.D.G.U.S., Vol.5, No.2, Novembre 1980.
- (3) BULLETIN D'INFORMATION DE L'A.D.G.U.S., Vol.4, No.2, Juin 1979
- (4) L'ORGANISATION DES PROFESSIONS AU QUEBEC, Novembre 1980, Office des professions du Québec, Québec.

---

LES SUBVENTIONS FEDERALES A LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

"Il faudra faire des efforts spéciaux pour corriger la situation", a déclaré aux Communes en juin dernier le ministre D'Etat aux Sciences et à la technologie, M. John Roberts. Ce dernier parvenait mal à dissimuler un certain malaise face au déséquilibre dans la répartition des subventions fédérales versées aux provinces pour stimuler la recherche scientifique et technologique.

Le ministre Roberts était alors interrogé par le député néo-démocrate Svend Robinson. Preuve à l'appui, le porte-parole du NPD a démontré que le "Québec est bon dernier dans l'octroi de ses subventions".

Les plus récentes statistiques du ministère dirigé par M. Roberts indique en effet que le Québec a reçu d'Ottawa, 1978-79, \$36.30 per capita à des fins de recherche par comparaison à \$86.70 pour l'Ontario (voir tableau). C'est dire que la province voisine profite plus des largesses du pouvoir central que le Québec pour réaliser ses travaux de recherche, et ce depuis des années. En d'autres termes, le fédéral a dépensé en Ontario \$350,2 millions du 1,4 milliard consacré il y a deux ans pour la recherche scientifique et technologique. Le Québec a touché \$185,2 millions à ce chapitre.

Cependant, un porte-parole du ministère d'Etat aux Sciences et Technologie a expliqué que sur les \$438,1 millions des sommes octroyées à la région de la Capitale nationale (Ottawa-Hull), environ 90% ont été effectivement dépensés sur le terrain ontarien, ne laissant qu'un maigre 10% à la ville de Hull.

Si l'on ajoute ces montants au total des subventions reçues par les deux provinces centrales, il ressort que le Québec atteint alors \$229 millions contre \$744,5 millions pour l'Ontario, c'est-à-dire trois fois moins en valeur nominale et moins de deux fois sur une base per capita.

#### ATTITUDE PASSIVE D'OTTAWA

Le ministre Roberts, dont les "efforts spéciaux" n'ont guère contribué encore à changer la situation (le déséquilibre perdure), soutient que les subventions ne sont pas nécessairement basées sur la population des provinces, mais sur le nombre de chercheurs et des universités. On peut se demander à ce moment-là comment il se fait que les provinces maritimes comptent sur des subventions représentant \$61.20 per capita en 1978-79... A cause d'un plus grand nombre de chercheurs du Québec?... A cause d'un plus grand nombre d'universités?...

Au nombre des "efforts spéciaux" envisagés par le ministre, l'un deux consiste à inciter les services fédéraux à abandonner leur "attitude passive", dit le ministre, pour adopter un comportement plus agressif dans la démarche destinée à solliciter des chercheurs et des institutions susceptibles de s'intéresser à la recherche.

"Nous envoyons des équipes spéciales, a déclaré M. Roberts, pour stimuler les demandes de subventions dans les régions moins dotées de fonds dans le passé".

#### SCIENCES HUMAINES

Cependant, le Québec se contentait également du tronc des pauvres le printemps dernier (il en a l'habitude), lorsque le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada attribuait ses bourses pour l'année en cours.

C'est ainsi que cet organisme fédéral n'a consenti que 19 bourses postdoctorales aux universitaires québécois contre 59 pour leurs homologues ontariens. En plus, sur les 19 bourses allant au



Québec, neuf seulement ont été consenties à des Francophones. Nous sommes vraiment doublement défavorisés.

Au fil des ans, la "manne fédérale" a graduellement été "détournée" du Québec pour être dirigée vers l'Ontario. Cette situation semble d'autant plus paradoxale que la recherche en sciences humaines est traditionnellement dans les cordes des chercheurs québécois.

#### TRAVAIL QUEBÉCOIS

La situation n'est guère plus reluisante en ce qui concerne les bourses de travail libre; le Québec reçoit à peine plus que la Colombie-Britannique, même s'il compte deux fois plus d'universités et une population autrement considérable.

Une explication (!) a été fournie par M. Aurèle Ouimet, porte-parole du Conseil de recherches en sciences humaines: "C'est au mérite que les bourses sont accordées. Le Conseil n'exerce aucune discrimination basée sur la langue, la race ou sur la provenance géographique des candidats".

Un facteur politique peut aussi être considéré, selon M. Ouimet, qui suppose que plusieurs Québécois vont tout faire avant de solliciter l'aide financière d'Ottawa, parce qu'il leur répugnerait d'être recevables au gouvernement fédéral.

La sélection, a-t-on appris, s'effectue en partie sur le nombre de demandes reçues. En outre, le Québec, dit-on à Ottawa, est une province des mieux structurées pour s'occuper de ses propres universitaires.

Mais que font les députés fédéraux du Québec, là-dedans? Jamais ils ne feront pression auprès des autorités concernées pour que leurs commettants québécois obtiennent leur part de gâteau. Ils ne dénonceront pas non plus l'écart avec les autres provinces dont le Québec fait les frais.

M. Ouimet, qui venait justement de publier la liste des récipiendaires pour l'année 1981-82, a laissé tomber: "Les députés fédéraux du Québec? Lorsqu'ils communiquent avec nous, c'est

pour nous demander l'adresse des lauréats... afin de les féliciter!"

Dépenses fédérales de recherche scientifique  
selon les régions du Canada  
(millions de \$)

REGION	INTERNE	INDUSTRIE	UNIVERSITES	DIVERS	TOTAL	PER CAPITA
Atlantique	\$96,7	\$16,0	\$16,3	\$10,0	\$139,0	\$61,20
Québec	\$64,1	\$51,3	\$56,4	\$13,4	\$185,2	\$36,30
Ontario	\$166,7	\$92,6	\$79,6	\$11,3	\$350,2	\$86,70
Prairies	\$116,1	\$14,0	\$38,1	\$19,1	\$187,3	\$49,50
Colombie Britannique	\$61,6	\$12,8	\$33,8	\$7,8	\$116,0	\$43,60
RCN(1)	\$390,8	\$29,0	\$8,6	\$9,7	\$438,1	---
Canada	\$896,1	\$215,9	\$232,7	\$71,3	\$1415,8	\$59,00

1. Région de la capitale nationale  
Source: ministère d'Etat Sciences et Technologie

PIERRE YERGEAU

L'ACTION NATIONALE, Vol. LXXI, no.4, décembre 1981

??

LE PRIX DE L'A.D.G.U.S. 1982

Cette année la "BOURSE DES ANCIENS" fait nouvelle figure. Voulant assainir le climat de crainte fermenté par les rumeurs antérieures au sujet des questions trop ardues du concours des Anciens démontrant le faible taux de participation des concurrents, l'A.D.G.U.S. désire rassurer les promu(e)s de cette année. Ce concours mise d'abord et avant tout sur la participation des finissants, il permet une auto-évaluation personnelle des connaissances géographiques du diplômé(e) tout en lui donnant la chance de se mériter l'un des trois prix offert par l'A.D.G.U.S.

En effet, contrairement aux années passées où un seul prix de \$300.00 était offert au gagnant, cette année, trois prix seront offerts:

un prix de \$100.00 (1er)  
deux de \$50.00 chacun (2 et 3ème)

Les questions portent surtout au niveau des connaissances acquises lors des cours obligatoires de 1ère et 2ème année du bacc. Des questions d'ordre "pratiques" et d'actualités figurent aussi au palmarès!

En espérant que cette nouvelle formule soit plus "attrayante" pour la promotion 1982 et incite une plus grande participation au concours.

VIENS DONC TENTER TA CHANCE!

ROBERT CADIEUX  
Vice-président  
et  
organisateur du prix de  
L'A.D.G.U.S. 1982.

-----  
LISTE DES BULLETINS DE RECHERCHE DU  
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE  
(DEPUIS 1981)

54-JOLICOEUR J., Inventaire des cartes de la végétation pour la région des Cantons de l'Est, Février 1981.

#### RESUME

La création des cartes géographiques s'étant multipliée avec les années, il me semble de plus en plus important de mettre sur pied des programmes de regroupement pour ces documents, dans le but de les rendre plus accessibles aux chercheurs. Cet inventaire, par la méthode des fiches descriptives, présente donc une mise à jour des cartes de la végétation pour la région des Cantons de l'Est.

55-BOISSONNEAULT P., Q.H.J. Gwyn; B. Morin, Le lac proglaciaire Memphrémagog: géologie, géomorphologie, archéologie. (livret-guide d'excursion), Avril 1981

#### RESUME

Neuf phases du lac proglaciaire Memphrémagog ont été identifiées dans la région à l'est du lac du même nom. Les niveaux des plans d'eau ont été repérés à partir des deltas fluviaux et juxta-glaciaires, des dépôts littoraux et des formes associées. Egalement, les positions frontales du glacier ont été localisées en utilisant les dépôts et les formes juxta-glaciaires comme repères. Il est donc possible de discerner une évolution dans le style de retraite du glacier: au début le front a reculé activement mais vers la fin du lac proglaciaire Memphrémagog la glace s'est isolée en petites calottes de glace morte.

Quant à l'occupation humaine, les paléo-indiens ont certainement traversé la région il y a 12 000 à 10 000 ans même si l'on n'y a pas encore trouvé de vestiges. Cette présence est en effet probable grâce à la découverte de plusieurs sites dans le nord des états du Vermont et du Maine.

56-CLICHE G., Guide d'utilisation de SANIL, Octobre 1981.

#### RESUME

Ce guide est conçu pour aider les étudiants à utiliser les programmes SANIL en leur fournissant une méthodologie de fonctionnement. Cette méthodologie s'inspire d'expériences acquises lors des exercices de traitement numérique par SANIL effectués sur les images Lanstat de Montmagny (Québec) et Gobta (Californie) en automne 1980 et hiver 1981. Les exemples qu'il contient sont puisés à même ces images.

Dans la première partie, ce manuel s'attarde à donner un aperçu général du traitement numérique en fournissant des informations sur les concepts de base relatifs à l'acquisition des données et aux différentes manipulations qui peuvent être faites.

La deuxième partie introduit SANIL en décrivant chacun de ses programmes puis présente les éléments d'ordre techniques indispensables pour leur utilisation.

# Les professionnels pourront à l'avenir approuver les projets soumis à l'Environnement

■ Les professionnels du Québec (ingénieurs, agronomes, biologistes, architectes, etc.) à l'origine de projets d'aménagement de construction ou d'agrandissement de tous genres (réseaux d'aqueduc et d'égout, piscine, cimetièrre et autres) et possédant une compétence pertinente en la matière, auront à l'avenir la responsabilité de l'approbation des plans et devis de leur projet, pour autant qu'ils soient conformes aux exigences du ministère de l'Environnement.

## GEORGES LAMON

C'est du moins l'essence du projet de loi dont LA PRESSE a obtenu la primeur et que le ministre de l'Environnement du Québec parrainera dès le printemps à l'Assemblée nationale du Québec et dont l'adoption pourrait se faire à l'automne.

Le projet de loi a déjà franchi avec succès la première étape de tamisage, soit celle du Comité ministériel permanent pour l'aménagement (COMPA), composé des ministres responsables du Transport, de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Énergie et des Ressources, des Affaires municipales, du Loisir, Chasse et Pêche et de l'Agriculture, Pêcheries, Alimentation.

En d'autres termes, les pro-

moteurs d'un projet n'auraient plus à attendre les délais interminables — de deux à douze mois selon la nature et l'importance d'un projet — pour faire approuver les plans et devis d'un projet d'aménagement de construction ou d'agrandissement par le ministère de l'Environnement, comme cela se fait actuellement. La Loi reconnaîtrait aux professionnels responsables la valeur de la conformité de l'approbation.

Toutefois, cette «libéralisation» n'empêcherait pas pour autant les inspecteurs du ministère de l'Environnement d'assurer occasionnellement des contrôles-surprise.

## Réduire délais et paperasserie

M. Marcel Léger, a précisé à LA PRESSE, hier, que ce projet de loi s'inscrivait tout particulièrement dans l'ensemble d'une politique de «responsabilisation» entreprise par son ministère.

«Nous voulons que les citoyens prennent aussi leurs responsabilités dans l'environnement du Québec, a insisté M. Léger. Mais nous visons particulièrement avec ce projet de loi, à accélérer et à assouplir les procédures actuelles en diminuant notamment la paperasserie administrative. On ne pourra désormais plus imputer aux fonctionnaires

du gouvernement, le retard dans l'adoption de plans et devis d'un projet.»

Le ministre Léger, rappelant que son ministère octroyait annuellement 18,000 permis de tout genre, a expliqué que la nouvelle orientation gouvernementale permettrait de réduire du tiers le nombre de permis, soit 6,000; ces permis seront ainsi accordés dans les régions.

## Approbation de l'Environnement

Rappelons qu'actuellement, en règle générale, tout projet du genre doit obtenir une approbation préalable du ministère de l'Environnement. Autrefois, un projet devait suivre un très long cheminement pouvant s'échelonner sur une période de deux ans, avant de recevoir une approbation gouvernementale. Une fois le projet de loi pour la responsabilisation professionnelle adoptée, ce délai n'existera pour ainsi dire plus.

Cependant, le projet de loi prévoira la possibilité de la révocation par le sous-ministre de l'Environnement d'un permis ainsi octroyé advenant le cas où les plans et devis du projet présenté ne se conformeraient pas aux règlements et directives de l'Environnement. Actuellement, un permis ne peut en aucune façon être révoqué.

Nous croyons qu'il y a matière à réflexion concernant cet article, à vous de juger...

Merci à Guy Sagala de nous l'avoir envoyé.

La troisième partie illustre à l'aide d'exemples et d'explications la démarche proposée pour une utilisation opérationnelle et efficace des programmes SANIL.

\*\*\*\*\*

Petit mot d'encouragement pour les géographes pessimistes:

Nous sommes inscrits à la bibliothèque des congrès de Washington pour les bulletins de recherche du Département de Géographie de l'Université de Sherbrooke.



THE LIBRARY OF CONGRESS

WASHINGTON, D. C. 20540

EXCHANGE AND GIFT DIVISION

Refer to: A-CAN  
January 29, 1982

Université de Sherbrooke  
Département de Géographie  
C. P. 394  
Sherbrooke, Qué. J1H 5J7  
CANADA

Gentlemen:

It is my pleasure to acknowledge, with many thanks, receipt of the material mentioned below. We deeply appreciate your kindness in sending this material to the Library of Congress.

Sincerely yours,

Nathan R. Einhorn  
Chief

The material received:

Le géographie et l'aménagement au Québec II: Ressources et société.  
Nos. 57/58, 1981.  
Guide d'utilisation de sanil par Gilles Cliche. No. 56, Oct. 1981.

# SUCO

**Service Universitaire  
Canadien Outre-mer**

Organisme à but non lucratif  
qui travaille à bâtir une  
solidarité internationale  
entre les peuples.

# postes outre-mè.

**FONCTION:** ECOLOGISTE - AMENAGISTE (1)  
ou ECOLOGISTE (1) et AMENAGISTE (1)

**PAYS:** TUNISIE (Poste près de Kairouan)

**CONTRAT:** 1 an

**DEPART:** AUSSITOT QUE POSSIBLE

## DESCRIPTION:

Le (la) coopérant(e), spécialisé(e) en écologie et aménagement, travaillera à la première phase d'un projet d'aménagement intégré dans un milieu rural. Cette phase consiste à étudier une zone près de Kairouan afin de proposer un plan d'aménagement. Le problème de l'érosion se pose avec une grande acuité un peu partout en Tunisie et particulièrement dans cette zone près de Kairouan.

- TACHES :**
- produire les études écologiques suivantes : formation végétales (couverture), phytosociologie, capacité de support, vocation des sols, associations-chaînes écologiques, activités agro-pastorales
  - produire les études d'aménagement suivantes : unités d'aménagement, plan d'aménagement, plan d'opération et d'exécution, recommandations générales et précises

## QUALIFICATIONS:

- formation d'écologiste et/ou d'aménagiste
- expérience indispensable
- aptitude pour un travail d'équipe en pays étranger
- esprit d'initiative et autonomie de fonctionnement

## CONDITIONS GENERALES:

Le SUCO garantit un salaire net minimum équivalent à environ 647\$/mois en monnaie du pays hôte, plus des allocations mensuelles pour conjoint(e) et enfant(s) et des allocations d'installation et de réintégration.

Le logement est fourni par le pays hôte. Le SUCO assume les frais de voyage et les primes d'une assurance-vie et invalidité.

## INSCRIPTION:

Seuls les citoyens canadiens et immigrants reçus peuvent poser leur candidature. Pour se renseigner sur le SUCO en général et sur le poste décrit ci-dessus, s'adresser à un des bureaux régionaux suivants:

**MONTRÉAL:** Guy Lafrenière

4824 Côte-des-Neiges, H3V 1G4  
tél.: (514) 735-4561

**QUÉBEC :** 155, boul. Charest est, G1K 3G6  
tél.: (418) 647-5851/5852

PUBLICITEE PUBLICITEE PUBLICITEE

Nous offrirons la possibilité à nos membres de se faire connaître par l'entremise de votre journal. Tous ceux qui le voudront pourront nous envoyer leur carte d'affaire ou un avis de changement de travail et nous l'inscrirons avec plaisir.

**CLUB JEUNESSE CLUB VOYAGES**

**Pierre Bédard**  
Conseiller en voyages

5450, Côte-des-Neiges, Suite 320, Montréal, Qué. H3T 1Y6  
Tél.: (514) 341-4420

Agence de voyages accréditée IATA et A.T.C.  
Membre A.C.T.A., A.A.V.O. et B.C.E.I.  
Défenseur d'un permis du Québec.

\*\*\*\*\*

Nous avons le regret d'informer nos membres du décès de Monsieur Réjean Lemieux, promotion 1969. Nos condoléances à sa femme Andréa.

\*\*\*\*\*

Un autre colloque s'organise en ce moment qui parlera d'aménagement bien sûr. Ce dernier se tiendra dans la région, mais sera d'envergure provincial. Aucun endroit précis n'a encore été retenu mais on parle du domaine St-Laurent, probablement entre le premier et le 15 Octobre 82.



Nous avons reçu des nouvelles de notre ami MICHEL YERGEAU qui travaille au Centre de Télédétection à Ouagadougou en Haute-Volta. Il nous fait plaisir de publier ces quelques lignes à l'occasion du Nouvel an.

OUGA, le 27 déc. 07.

Salut.

il fait plaisir de vous lire en cette  
Journée de soleil. Il est important pour nous  
de recevoir ici les nouvelles de vos activités ou  
préoccupations.

Nos vœux de plein succès

et

au plaisir de vos relire

Michel Yergeau

RECHERCHES-----RECHERCHES-----RECHERCHES  
??

- 1-RIVERIN-CHARBONNEAU, ANDREE
- 2-LEVESQUE, JOHANNE
- 3-LACROIX, MARC
- 4-GUILMAIN, LUC
- 5-LEBLANC, YVES
- 6-LABBE, MICHEL
- 7-MOREAU, JOCELYN
- 8-DOSTIE, BIBIANE

Si vous connaissez l'adresse complète de résidence et/ou de travail de l'un de ces diplômés en **Géographie**, ou bien si vous possédez un indice-clé pouvant nous permettre de les rejoindre, nous apprécierions en être informé afin de leur permettre de redevenir membre de l'A.D.G.U.S.

ANDRE B. BOISVERT (1975)